

Présence de chenilles urticantes

Approuvé le **13 juillet 2007**

Mise à jour le

Rédacteur	Vérificateurs	Approbateur
Emmanuel JUNGMANN Technicien forestier / gestion du patrimoine naturel	ASP Henri MICHAUX Jean Pierre BORDG	Jean-Philippe MORETAU Directeur Interrégional
	Médecins de Prévention Docteur J.M. OUDOT Docteur Y. ESCALLE Docteur A. CAIZERGUES	

L'apparition des premières feuilles (débourrement) au printemps, provoquent l'éclosion ou la remise en activité de certaines chenilles dites urticantes. Elles se nourrissent des feuilles de chêne, orme, saule, aubépine, prunellier, peuplier... ces chenilles peuvent être potentiellement présentes sur tous les feuillus, mais également sur certains résineux comme le pin.

Plusieurs chenilles sont dites urticantes :

- la processionnaire du chêne
- la processionnaire du pin
- le bombyx cul brun
- le bombyx cul doré



Processionnaire du chêne

La plus connue des chenilles urticantes est sans doute la processionnaire du chêne, connue dans différentes régions pour ses pullulations périodiques. Les femelles de ce papillon nocturne, après l'accouplement, déposent leurs pontes sur de fines branches, au sommet des chênes bien dégagés.

Dès l'apparition des premières feuilles, ces chenilles se dirigent en procession vers les extrémités des rameaux où elles s'alimentent durant la nuit. En journée, elles se rassemblent dans un tissage léger, le nid, qu'elles ont confectionné sur les feuilles et les rameaux et qu'elles abandonnent après chaque mue.

1 Dégâts sur les arbres

Les chenilles provoquent des défoliations, pouvant perturber la croissance de l'arbre, mais qui n'entraînent pas directement sa mort, même lorsque cette défoliation est totale. Toutefois avec des défoliations répétées sur plusieurs années, les arbres se trouvent alors affaiblis, ce qui peut causer des dépérissements avec l'attaque de ravageurs secondaires ou de pathogènes.



2 Risques pour l'homme

Ces chenilles sont dites urticantes, car à partir d'un certain stade de développement, elles possèdent de minuscules poils contenant une substance urticante et allergisante. Chaque chenille possède plusieurs milliers de poils microscopiques qu'elle peut libérer lorsqu'elle se sent inquiétée. Ces poils très légers et fragiles sont emportés par le vent et viennent se fichez dans la peau ou les muqueuses. Par frottement, ces poils se cassent et libèrent le venin, provoquant des démangeaisons très vives.

Ces poils peuvent provoquer des troubles graves, oedèmes, accidents oculaires, vertiges....

Les nids abritent des millions de poils urticants et conservent leur capacité urticante bien après la disparition des dernières chenilles, pendant plusieurs mois, voire un à deux ans lorsque ces nids sont à l'abri de l'humidité.

Les risques d'urtication peuvent donc se prolonger tout au long de l'année.

Les animaux domestiques ou d'élevage sont aussi très sensibles aux poils urticants. L'ingestion d'une chenille, par un chien par exemple, peut être mortelle.

3 **Recommandations**

Avant d'effectuer des opérations de débroussaillage, de taille, ou tout type de travaux, ou d'intervention sur, ou à proximité d'une végétation susceptible d'accueillir des chenilles :

- procéder à une inspection rapide de la zone concernée et vérifier l'absence de chenille ou de résidu de leur nid
- porter les équipements de protection individuelle adaptés à chaque type de travaux
- éviter de travailler les bras nus

- **dans les zones à risque ou en cas de chantiers nécessitant une intervention** malgré la présence de chenilles ou de résidu de leur nid, porter des équipements de protection individuelle procurant une couverture corporelle complète, y compris la tête et le cou, une protection oculaire, une protection respiratoire (masque de type FFP2)



urtication au niveau du poignet

En cas de contact direct des poils urticants,

avec la peau

- ne pas se frotter
- laver délicatement et abondamment à l'eau et au savon
- brosser soigneusement les cheveux si nécessaire

avec les yeux

- rinçage immédiat à l'eau claire, pendant quelques minutes

avec la bouche

- nettoyage immédiat de la bouche (avec un gant humide)

En cas de troubles graves, de réactions allergiques fortes, de contact avec la bouche ou les yeux, consulter un médecin dans les plus brefs délais.

Les personnes déjà atteintes par une chenille urticante doivent éviter tout nouveau contact; des réactions de plus en plus sévères étant à craindre.

4 Lutte

Il existe principalement deux méthodes de lutte :

Un traitement insecticide réalisé sur de jeunes chenilles, avant l'apparition des poils urticants, régi par une réglementation spécifique. Ce traitement peut être effectué par épandage aérien lorsque les zones infestées sont importantes.

Un traitement mécanique, avec l'enlèvement des nids. Ce type de traitement peut être envisagé sur des arbres isolés dans des zones fortement fréquentées. Cette opération doit être effectuée en prenant toutes les précautions nécessaires afin d'éviter le contact avec les poils urticants et ne peut être mise en oeuvre que par des professionnels formés et équipés de matériel de protection (combinaison, masque filtrant...).

La lutte n'est ni nécessaire, ni souhaitable dans tous les cas. Elle ne doit être envisagée que certaines années et dans certaines situations. La bonne connaissance du cycle biologique de l'insecte est indispensable pour intervenir au bon moment.

La lutte contre les chenilles urticantes ne peut donc en aucun cas être effectuée par des agents du service.

